



RAPPORT DE L'ACTIVITÉ DE CONCERTATION 2024-2025

RAPPORT DE L'ACTIVITÉ DE CONCERTATION 2024-2025 14 mars 2025

Priorités et actions pour améliorer les conditions de vie des aînés de Chaudière-Appalaches

L'objectif final est de produire deux Avis à transmettre aux instances gouvernementales, notamment à Mme Sonia Bélanger, ministre déléguée aînées du Québec.

Préalables

1. Réunion du comité de direction (19 septembre 2024)

- Participation de la représentante du CISSS-CA.
- Nécessité de produire des avis à la ministre selon la convention d'aide financière du SA.
- Importance de communiquer les préoccupations des aînés de notre région.
- Formation d'un comité organisateur de 4 ou 5 personnes responsables.
- Envoi d'un sondage aux membres de la Table de concertation (130 membres) pour identifier les sujets pertinents.

2. Réunion du conseil d'administration (21 novembre 2024)

- Décision de tenir la réunion en janvier, février ou tout au plus tard la mi-mars 2025 au Centre sportif de St-Henri.
- Réflexion sur les enjeux et préoccupations à transmettre au SA et aux organismes de la région.
- Sujets proposés : accès aux services de santé, transport à la demande, maintien à domicile, isolement social, manque de bénévoles, offre alimentaire, fracture numérique, couverture cellulaire, maltraitance des aînés, inflation et difficultés financières.
- Mandat de rédiger un avis ministériel sur le transport à la demande et les difficultés pour le maintien à domicile des aînés.

3. Réunion du comité de direction (12 décembre 2024)

- Formation d'un comité de 5 membres pour organiser l'activité de concertation.
- Décision de se concentrer sur deux enjeux régionaux : transport à la demande et maintien à domicile.
- Désignation de Madame Nicole Champagne comme responsable de l'événement, et de madame Nicole Bérubé responsable de trouver le local et fixer les conditions.



Comité organisateur

- Membres du comité de direction, Nicole Bérubé, Suzanne Lacombe, Sabrina Gonthier, Annie Paquet, Lise Patoine, Ronald F Blanchet et le directeur général Norman MacPhee et la représentante du CISSS-CA Julie Forgues.

Échéancier

- Rencontre prévue le 14 mars 2025, avec une possible remise au 17 mars en cas de tempête hivernale.
- Envoi des invitations, inscriptions, rappels, et inclusion dans le bulletin mensuel " Au Fil des jours" de février. Le formulaire d'inscription a été placé dans le Bulletin de la Table de janvier 2025. La date limite pour inscriptions a été fixée au 28 février.

Responsables

- Présidente, 1^{re} vice-présidente, secrétaire, et directeur général et toute l'équipe du comité.

Estimation

- Environ 40 à 50 personnes attendues. Pour la journée il y avait 49 inscriptions et 43 étaient présents.

Date et lieu

- Vendredi 14 mars à St-Henri-de-Lévis, avec une capacité d'accueil de 100 personnes. La salle Desjardins de l'aréna de St-Henri a été choisie et réservée pour l'occasion.

Salle et matériel technique

- Salle répondant aux exigences avec supports électroniques nécessaires. 9 tables rondes ont été installées avec 6 chaises. Un lutrin et 2 micros ont été mis à notre disposition.

Ordre du jour de la rencontre

1. **7 h 00** : Arrivée des responsables et mise en place.
2. **8 h 15** : Accueil et installation des participants, remise de pochette et cocardes.
3. **8 h 45** : Mot de bienvenue et présentation de la procédure et déroulement.
4. **9 h 25** : Atelier #1 sur le transport à la demande. (30 minutes)
5. **9 h 45** : Plénière (30 minutes)
6. **10 h 15** : Pause.
7. **10 h 30** : Atelier #2 sur les difficultés du maintien à domicile. (30 minutes)
8. **11 h 00** : Plénière (30 minutes)



9. **11 h 50** : Mot de la fin de la présidente ou du d.g.
10. **12 h 00** : Fin de la rencontre.

Transport à la demande Atelier # 1

Enjeux et défis

- Services sont rares, inefficaces, incomplets ou inexistantes.
- Coordination et communication inadéquate.
- Manque de personnel bénévole qualifié ou expérimenté.
- Coûts élevés pour les transporteurs privés.
- Manque de ressources humaines pour les travaux extérieurs et l'entretien.
- Pénurie de bénévoles qualifiés.
- Longues attentes pour obtenir les services.
- Méconnaissance par les aînés des services offerts.
- Accès restreint aux programmes d'aide en raison des revenus annuels.

Recommandations

- Établir une meilleure coordination / communication régionale et inter-régionale.
- Intégrer le service de coordination dans la ligne #211.
- Promouvoir des campagnes d'information et de sensibilisation.
- Uniformiser la tarification pour remboursement de frais de déplacement (Loi du Taxi).
- Établir des partenariats avec les projets universitaires.
- Ajouter des chauffeurs autorisés par la SAAQ (LégisQuébec).
- Élargir les programmes de subventions.
- Favoriser les projets partenariats public-privé (PPP).
- Créer des ententes avec les entreprises locales.
- Initier des crédits d'impôts remboursables.
- Revoir les programmes de subventions pour proches-aidants

Maintien à domicile Atelier # 2

Enjeux et défis

- Un manque de bénévoles pour certains travaux extérieurs et entretien.
- Les popotes roulantes ne couvrent pas la totalité de la région.
- Une méconnaissance des services de maintien à domicile offerts aux aînés.
- Épuisement chez les bénévoles
- Le genre de travaux à effectuer par les bénévoles souvent inexpérimentés.
- Pénurie de bénévoles qualifiés et manque de formation spécifique.
- Les attentes de la part des demandeurs aînés souvent trop élevés.
- Les nouilles sympathiques (manque de bonne volonté de collaboration).
- Manque de sensibilisation aux services disponibles.



Recommandations

- Formation en prévention et gestion de risques pour les aidants bénévoles
- Élargissement des services offerts par les COOP
- Modification/adaptation des domiciles pour une clientèle plus large
- Recrutement de bénévoles
- Incitation des locateurs à participer à la mise en place de services de maintien à domicile
- Utilisation des outils technologiques récents
- Partage de temps/service (Banque à piton Lévis)
- Mise à niveau des crédits d'impôts pour les familles proches aidants
- Intégration de la relève par les écoliers avec des programmes de sensibilisation et de formation sur les bienfaits du bénévolat
- Création de partenariats de repérage avec divers services pour informer les élus des besoins spécifiques des aînés habitant seuls
- Collaboration avec les services municipaux
- Initiation de tournées de diffusion d'information aux aînés en milieu rural
- Favoriser / encourager des actions citoyennes
- Création de comités de bénévoles

Évaluation de la rencontre

- Formulaire d'évaluation complété par 30 participants sur 39. La moyenne globale de satisfaction se situe à 4,59 / 5
- Grande appréciation de la rencontre et suggestion d'en tenir d'autres. Les recommandations pour une prochaine rencontre en présentiel sont favorables à 70% des répondants. Un engagement de la Table d'en organiser d'autres dans quatre territoires de la région Chaudière-Appalaches au cours de l'année.

Étapes suivantes

- Transcription des échanges entre participants est complétée.
- Rédaction de 2 Avis avec basé sur les défis rapportés et les recommandations, un avis est déjà rédigé et est en révision par le comité de direction.
- Consultation et bonification des Avis par les membres du comité organisateur.
- Transmission des avis aux diverses instances gouvernementales.



Conclusions

La rencontre de concertation a permis de mettre en lumière les défis majeurs auxquels sont confrontés les aînés de la région de Chaudière-Appalaches, notamment en matière de transport à la demande et de maintien à domicile. Les recommandations formulées visent à améliorer la coordination des services, à sensibiliser la population et à établir des partenariats pour offrir des solutions durables. La participation active des membres et la qualité des échanges témoignent de l'importance de ces enjeux et de la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer les conditions de vie des aînés.

Les Avis produits seront transmis aux instances gouvernementales pour qu'elles puissent prendre des mesures concrètes en réponse aux préoccupations soulevées dès que les membres du conseil d'administration auront donné leur aval.

Norman MacPhee d.g.